

Des dons pour l'association des personnes invalides

Jeudi après-midi 4 décembre, les membres de l'association des personnes invalides, se sont retrouvés salle Minel, autour du président Joël Legrand, afin de remettre deux dons exceptionnels.

L'association personnes invalides se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois, à la salle Minel, autour de son président Joël Legrand et de son épouse Evelynne, trésorière. L'association a vu le jour en 1998, ses membres sont très investis. « Mon mari Joël, l'a fondé alors qu'il s'est retrouvé en invalidité, à l'époque il n'y avait pas de structures et aucun renseignement pour les personnes concernées », explique Evelynne Legrand. « Le but initial était de créer un lien entre les personnes titulaires d'une pension d'invalidité, en situation d'invalidité, et surtout de les conseiller et de les orienter... » Tous les ans l'association participe à la Fête des associations de Nogent et de Neufchâteau, et fait partie de nombreuses commissions : des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, des commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité, et de la commission communale de Chaumont pour l'accessibilité... D'autres actions sont prévues dans l'année : « Nous récoltons des bouchons pour l'association Lilliret. Nous



L'association a remis deux chèques de 750 €.

interventions dans les écoles en primaire ou au collège afin de sensibiliser sur le handicap particulièrement visuel et/ou moteur, notamment sur le respect des places de stationnement ». Enfin, l'association participe chaque année à la journée d'animation et de prévention à Neufchâteau avec les motards du cœur. « Nous avons également créé une chaîne de solidarité qui nous permet de redonner par exemple un fauteuil manuel en bon état que nous percevons en don. » Donner, il en a été question ce jeudi puisque l'as-

sociation a remis deux chèques de 750 €. Le premier à l'association LilliRet, la jeune fille de 17 ans est atteinte du syndrome de Rett, une maladie génétique rare. « L'argent versé participe aux frais d'un centre spécialisé en Bretagne, où Lilli doit se rendre, c'est très important pour elle, mais non remboursé par la sécurité sociale. » Le deuxième chèque a été remis à la jeune Kate. A 16 ans elle est atteinte d'encéphalopathie épileptique Munc 18, une maladie très rare. « Elle lui provoque des crises d'épilepsie graves, et un retard

moteur global. » L'argent co-servira à réaménager sa chambre et l'intérieur de la maison familiale. « Ils étudient un système de rail pour pouvoir la porter d'un endroit à un autre. » Une belle action pour une association au grand cœur.

Aider ces deux jeunes filles, c'est possible en les suivant sur Facebook. Des membres de l'association Kate seront présents au marché de Noël, place de la Mairie, à Nogent, samedi 13 et dimanche 14 décembre.